POC CYBER

**L’attestation de désignation du POC cyber doit être fournie dans l’offre par le titulaire ou, au plus tard, avant la notification du marché. En cas de changement de ce POC en cours d’opération, une nouvelle attestation doit être fournie.**

Le POC cyber doit avoir suivi une formation permettant d’atteindre un niveau minimum. Il a été fixé à la formation en ligne de l’ANSSI dite MOOC ("massive on line open course" = cours en ligne), gratuite. Elle fonctionnera normalement jusqu’à mi-avril sur le site suivant: <https://secnumacademie.gouv.fr/> (le lien de redirection sera afficher sur ce site).

Le programme du MOOC de l’ANSSI est le suivant :

Module 1 : Panorama de la SSI ou une première immersion dans le monde de la SSI

* Unité 1 : un monde numérique hyper-connecté
* Unité 2 : un monde à hauts risques
* Unité 3 : protéger le cyberespace
* Unité 4 : les acteurs de la cybersécurité / mon rôle dans la sécurité de l’entreprise

Module 2 : Sécurité de l’authentification ou la base de la sécurité informatique

* Unité 1 : les principes de l’authentification par mot de passe
* Unité 2 : attaques sur les mots de passe
* Unité 3 : sécuriser son mot de passe
* Unité 5 : notions de cryptographie

Module 3 : Sécurité sur Internet ou les bons réflexes à adopter sur la toile

* Unité 1 : Internet, de quoi s’agit-il ?
* Unité 2 : les fichiers en provenance d’Internet
* Unité 3 : la navigation web
* Unité 4 : la messagerie électronique

Module 4 : Sécurité du poste de travail et nomadisme ou la sécurité même lors de déplacements professionnels

* Unité 1 : applications et mises à jour
* Unité 2 : option de configuration de base
* Unité 3 : configurations complémentaires
* Unité 4 : sécurité des périphériques amovibles

*NOTA : La Chambre de Commerce et de l’Industrie de Bordeaux propose également une formation « Devenez le référent cybersécurité dans votre TPE-PME », conforme au référentiel de l’ANSSI (35h en ligne ou en présentiel, 2000€).*

Certaines formations peuvent obtenir le label SECNUM délivré par l’ANSSI qui est un gage de confiance.

**Il doit alors nous fournir le document de désignation de POC cyber que son entreprise a réalisé (entête entreprise) avec l’attestation de formation et le programme associé.**

Exemple : M.Dupont, chef d’agence et représentant de l’entreprise XXX, désigne M. Pierre comme POC cyber sur le marché…. M.Pierre a suivi la formation XXX. Vous trouverez ci-joint l’attestation et le contenu de la formation.